

MSA est le leader incontesté sur le marché des casques de pompiers avec ses 2 types de casques, conçus et fabriqués en France : le casque de lutte contre les incendies structurels Gallet F1 XF et le casque **F2 X-TREM** destiné à la lutte contre les feux d'espaces naturels et aux opérations de secours techniques. Concernant ce 2nd type de casque, MSA compte près de 30 ans d'expertise et d'expérience : le premier F2 a été commercialisé en 1987 et a été suivi au fil des années par plusieurs générations successives pour faire progresser constamment la sécurité des pompiers.

Avant les nouvelles normes :

Pendant de nombreuses années, il n'existait pas de normes européennes harmonisées couvrant les casques pour la lutte contre les feux d'espaces naturels et les secours techniques. Les fabricants étaient obligés de proposer des casques avec des homologations CE s'appuyant sur une combinaison de normes déjà disponibles. En général, les normes utilisées sur le marché étaient les suivantes :

- L'EN 12492 (casques pour alpinistes), qui spécifie des exigences pour les impacts verticaux et latéraux, la pénétration, la stabilité du casque et sa ventilation (le cas échéant)
- L'EN 397 (casques industriels), qui spécifie des exigences pour les impacts verticaux, la pénétration, l'isolation électrique (le cas échéant), la résistance de base à la flamme et la compression
- L'EN 443 (version 1997), qui spécifie des exigences plus poussées pour la résistance à la flamme

Contexte des nouvelles normes :

Le CEN (Comité européen de normalisation), avec la participation de fabricants, de laboratoires certificateurs et de pompiers, notamment des membres de la DDSC, a publié deux nouvelles normes spécialisées et ciblées qui couvrent les applications de secours technique et de lutte contre les feux d'espaces naturels : l'**EN 16471 (casques pour la lutte contre les feux d'espaces naturels)** et l'**EN 16473 (casques pour les opérations de secours technique)**. Ces normes ont été développées pour aider les utilisateurs à sélectionner plus efficacement les casques destinés à ces missions hautement spécifiques. Plus de 80 % des interventions de lutte contre les incendies ne sont pas liées à des incendies structurels, ce qui explique le besoin de normalisation pour les casques utilisés par les pompiers pour d'autres applications.

Domaine d'application des nouvelles normes :

Le domaine d'application de la norme relative à la **lutte contre les feux d'espaces naturels (EN 16471)** couvre la protection du haut de la tête, principalement contre les effets des impacts, de la pénétration d'objet perforant, de la chaleur, des flammes et des braises lors de la lutte contre les incendies et les activités associées (par exemple, le tronçonnage post incendie) dans les milieux naturels.

Le domaine d'application de la norme relative aux **opérations de secours technique (EN 16473)** couvre la protection du haut de la tête, principalement contre les effets liés aux risques mécaniques tels que les impacts et la pénétration, les flammes, ainsi que les dangers électriques et chimiques. Tous ces risques sont rencontrés lors de diverses opérations de secours, par exemple :

- Accidents de la circulation routière ou ferroviaire (par exemple, désincarcération)
- Activités autour et à l'intérieur d'édifices effondrés
- Catastrophes naturelles (inondations, séismes, etc.)
- Accidents impliquant des matériaux dangereux (par exemple, pour une utilisation sous une combinaison de protection chimique)
- Opérations de 1^{er} secours et services d'ambulance, maintien de l'ordre
- Sauvetage en pente abrupte / montagne



Mise en relief des essais et exigences des ces normes par rapport aux applications

Les exigences sont plus strictes dans l'EN 16473 et l'EN 16471 que dans les normes actuellement utilisées, notamment en ce qui concerne les impacts verticaux, latéraux et frontaux, mais aussi la pénétration.

Toutes les parties ayant participé à l'élaboration de ces normes (fabricants, utilisateurs, laboratoires) ont convenu qu'il était logique de garder la plupart des exigences (impact, pénétration) en commun entre les deux nouvelles normes et d'ajouter des exigences spécifiques à l'application de chaque norme : particules à grande vitesse, compression, contact avec des liquides, produits chimiques et propriétés électriques pour les opérations de secours technique et chaleur rayonnante ou résistance à la flamme pour la lutte contre les feux d'espaces naturels.

Cela vise à permettre que les casques puissent être certifiés pour les deux normes et soient suffisamment polyvalents pour être utilisés sur les deux terrains d'intervention.



En d'autres termes, les casques homologués conformément à l'EN 16473 satisfont également pleinement aux exigences relatives aux opérations de secours technique (accidents de la circulation routière, sauvetage en pente abrupte, accidents ferroviaires, édifices effondrés, etc.). Cela signifie aussi que les casques homologués conformément à l'EN 16471 sont pleinement adaptés pour pouvoir répondre aux exigences relatives à la lutte contre les feux d'espaces naturels (feux de broussailles, feux de forêt).

La conformité à l'EN 12492 n'est pas requise pour ces applications, car toutes les exigences (identiques ou équivalentes) sont déjà couvertes par les deux normes listées ci-dessus, y compris la stabilité et tenue du casque sur la tête. Ces essais des normes EN16471/EN16473 sont destinés à couvrir le risque que le casque s'accroche à un obstacle et soit involontairement arraché de la tête de l'utilisateur, ce qui constitue un risque inhérent au

sauvetage en pente abrupte.

La nouvelle génération du **F2 X-TREM** est homologuée conformément aux nouvelles normes :

Le **F2 X-TREM** est disponible dans une nouvelle version améliorée et conforme à ces nouvelles normes EN 16471 / EN 16473. Autre nouveauté importante : le **F2 X-TREM** est disponible à la fois en version ventilée et non ventilée. Les nouvelles normes permettent les deux options. Les utilisateurs remarqueront également la nouvelle jugulaire 3 points avec un réglage simplifié et une boucle à ouverture rapide, pour éviter par exemple le risque de strangulation au cours d'une chute. Le **F2 X-TREM** est au cœur d'un véritable système de protection de la tête avec de nombreux accessoires et options disponibles, tels que des protections auditives, des yeux et du visage, des stickers haute visibilité, un support de lampe, une protection de la nuque et des accessoires de communication.



Un succès mondial

Plusieurs centaines de milliers de pompiers comptent sur la protection du casque **F2 X-TREM** pour leurs opérations les plus extrêmes, notamment la Brigade de sapeurs-pompiers et de sauveteurs de Singapour, la Brigade de sapeurs-pompiers de Londres, les équipes de sauvetage du Royaume-Uni, la Région Catalogne, la Protection civile du Portugal, toutes les brigades de sapeurs-pompiers du sud de la France responsables des interventions sur les incendies d'espaces naturels (SDIS 11, 34, 30, 13, 84, 83...), la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)... et bien d'autres encore !